

Présentation CMA énergie

Le coût de l'énergie :
les solutions pour réduire
les factures

27 FÉVRIER 2023

Intervenant : Rémi Gervais



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LYON-RHÔNE

L'ENERGIE : comment réduire la facture

- Introduction
- Optimisation du contrat
- Les dispositifs d'aide Région et Métropole
- Les différents diagnostics de la CMA

Introduction

Points sur l'impact de la crise énergétique auprès des artisans

- Point sur la situation
- **Impact sur les entreprises** : production alimentaire et production sont les plus impactées.
 - Tarif jaune le plus impacté : multiplication par 5 des prix de l'électricité
- Emailing auprès des artisans, numéro à disposition
- Campagne d'appels auprès de 830 artisans boulangers/pâtisseries Rhône
 - 25% des artisans contactés étaient en difficulté
 - 100 accompagnements réalisés dans le Rhône concernant l'énergie depuis novembre 2022

Leviers pour diminuer les factures d'énergie

- **Aides financières** : informations sur les dispositifs d'aide, éligibilité et estimations
- **Optimisation du contrat** : fournisseurs, puissance souscrite, options de contrat
- **Réduction des consommations** : utilisation des équipements, organisation, éco-gestes, etc.

La crise

L'augmentation des prix dans l'artisanat :

➤ Augmentation forte pour :

- les nouveaux contrats
- les contrats à prix variable
- pour les renouvellements de contrat

➤ Augmentation modérée/faible :

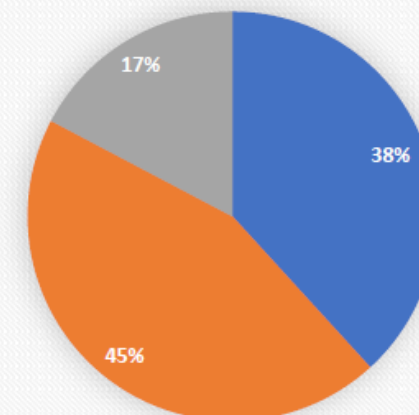
- TPE bénéficiant du tarif réglementé de vente

➤ Prix stables pour :

- Les contrats à prix fixes qui arrivent à échéance en 2023 ou 2024

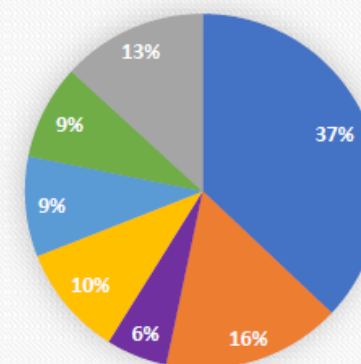
Statistiques en boulangerie (69):

Concernant l'électricité, quelle est votre puissance souscrite ? (données départementales)



■ Inférieure ou égale à 36 kVA (compteur bleu)
■ Supérieure à 36 kVA (compteur jaune)
■ Ne sait pas

Avez-vous connu une hausse significative de vos factures d'énergie (gaz, électricité...) ? (données départementales)



■ Non
■ Oui, moins de 30% d'augmentation
■ Oui, entre 30% et 50% d'augmentation
■ Oui, entre 50% et 100% d'augmentation
■ Oui, entre 100% et 300% d'augmentation
■ Oui, plus de 300% d'augmentation
■ Oui mais pas encore chiffrée

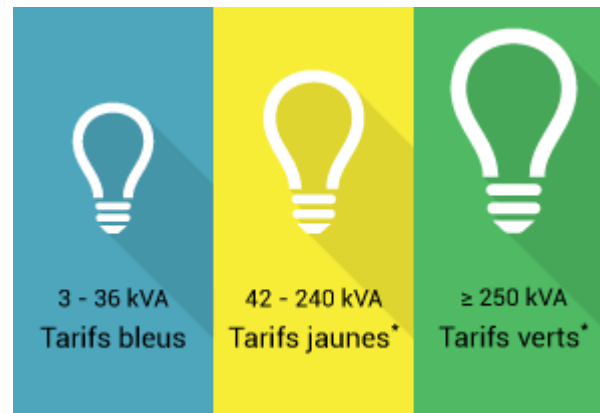
Optimisation du contrat

Tarif bleu

- Supprimer les surcouts (taxes et abonnements inutiles)
- Adapter sa puissance souscrite
- Comparer les offres fournisseurs (électricité et gaz) : <https://comparateur-offres.energie-info.fr/compte/profil>

Tarif jaune

- Supprimer les surcouts (taxes et abonnements inutiles)
- Adapter sa puissance souscrite
- Comparer les offres fournisseurs (gaz) : <https://comparateur-offres.energie-info.fr/compte/profil>
- Adapter ses utilisations HP/HC




Accompagnement énergie – Exemple 1

Passage au tarif bleu réglementé : comparaison des offres fournisseurs avec l’outil du médiateur national de l’énergie (<https://comparateur-offres.energie-info.fr/compte/profil>).

- Boulangerie - Contrat en **offre de marché** – P=36 KVA – **Total Energie** – Consommation = **30 500 kWh/an**, soit **28 000 € HT/an**.
- Estimation de facture annuelle en tarif bleu réglementé (bouclier tarifaire) auprès d’EDF :
 - Facture estimée : **4 973€ HT/an** – Consommation = **30 500 kWh** soit **23 000€** économisé par an.

Total : 4 973 €

 EDF Entreprises

3022
(Service et appel gratuits)

TARIF BLEU - RÉGLEMENTÉ (PROFESSIONNELS)
L'offre de référence

Electricité verte 0%

Puissance : 36 kVA
Prix de l'abonnement : 506,98 € HTVA
Prix du kWh :
Base : 0,1464€ HTVA

J'AJOUTE À LA COMPARAISON

DÉTAILS >

Aides énergie – Dispositifs Région

Aides aux factures

➤ Pour qui ?

- Boulangeries/pâtisseries de toute la région (métropole incluse)
- Salariés <15 et P souscrite > 36 kVA

➤ Comment ?

- Prise en charge de 50% de l'augmentation des factures
- Plafond : 3000€, versée une seule fois par SIREN

Date limite de dépôt : 31 Mars 2023

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/prendre-en-charge-le-surcout-des-frais-deelectricite-des-artistes-boulangers-patisseries>

Investissements/ remplacement matériel

- Aide de la région concernant les **investissements** (qui apportent un gain énergétique)
- Financement de **20% (50% pour les boulangers)** des investissements
- Plafond : 10 000€

➤ Pour qui ?

- Salariés <15 / P souscrite > 36 kVA / CA < 2M€
- Boulangeries/pâtisseries de toute la région
- Autres activités de production hors métropole

Date limite de dépôt : 31 Décembre 2023

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualites/6-millions-deuros-pour-venir-en-aide-aux-artistes-boulangers>

Aide financière LYON ECO ENERGIE

Dispositif de la Métropole de Lyon – Incitation à l'amélioration énergétique des entreprises

Disponible depuis janvier 2022

Non cumulable avec l'aide région sauf pour les boulangers/pâtisseries.

Est compris : accompagnement d'un conseiller énergie

Conditions :

- Avoir bénéficié d'une visite Energie Lyon Eco Energie
- Avoir un projet de rénovation énergétique participant à la diminution des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre

Taille de l'entreprise / Montant de l'investissement	2.000 € HT < Inv. < 30.000 € HT
TPE/microentreprises (< 10 salariés + CA < 2 M€HT)	25 % du coût HT de l'investissement
PME (11 < salariés < 249 salariés + CA > 2 M€HT)	20 % du coût HT de l'investissement

Accompagnement énergie – Exemple 2

Estimation aides financières : boucherie - contrat d'électricité EDF

➤ P souscrite = 54 kVA et consommation annuelle = 142 MWh

	Heure pleine hiver	Heure creuse hiver	Heure pleine été	Heure creuse été	Facture annuelle totale électricité HTVA
Ancien contrat (€HT/MWh)	94,6	67,03	61,76	47,07	16 764 €
Nouveau contrat : février 2023 (€HT/MWh)	603,11	388,97	220,82	37,82	<u>53 260 €</u>
Estimation amortisseur électricité 2023 (€/an)					10 418 €
Estimation aide « gaz et électricité » 2023* (€/an)					6 194 €
Estimation facture 2023 aides déduites** (€ HTVA/an)					<u>36 649 €</u>

* Sous réserve d'éligibilité, estimation à confirmer en fonction des données réelles (CA et factures 2021 etc...)

** Estimation à confirmer en fonction de la consommation 2023 et de l'éligibilité à l'aide « gaz et électricité »

- Aide totale de **16 612€** soit **31%** de la facture annuelle d'électricité.
- Augmentation de **119%** avec aides financières.
- Sans aides financières, l'augmentation aurait été de **218%**.

Les différents diagnostics

Plus d'informations sur chacune de ces prestations : <https://www.cma-lyonrhone.fr/gerer/se-developper-durablement>

- **Diagnostic performa environnement** : Analyse à 360° de l'ensemble des thématiques environnement
- **Diagnostic énergie** : Consommation d'énergie importante ; réduction et optimisation des consommations, projet d'acquisition d'équipement économe
- **Diagnostic flux « TPE gagnante sur tous les coûts »** : Consommation en énergie, eau, déchets, matière première importante : volonté d'optimiser les consommations sur ces flux...
- **Diagnostic solaire photovoltaïque** : Projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques (étude de cas en revente totale et autoconsommation)
- **Diagnostic mobilité** : Réflexion sur la mobilité d'un parc de véhicules avec acquisition d'un véhicule à faible émission



Des conseillers et des outils pour vous accompagner



Conseil financements énergie - Diagnostic performance environnement

Rémi Gervais - 04 74 07 27 96

remi.gervais@cma-auvergnerhonealpes.fr

Référent territoire

Pierre-Alexandre Le Guern- 04 72 43 43 11

pierre-alexandre.leguern@cma-auvergnerhonealpes.fr